

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2016

---

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ, LE TERRORISME ET LEUR FINANCEMENT - (N° 3473)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL259

présenté par  
M. Popelin, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

I. – À l’alinéa 22, substituer à la première occurrence du mot :

« ou »

le mot :

« et ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l’alinéa 23.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.